



Politique salariale dans l'Ouest comme ailleurs, GFI « doit » beaucoup mieux faire

Une enquête a été lancée par les militants Sud auprès de la population de l'Ouest de la France. Ce questionnaire évoquait différents thèmes : conditions de travail, politique des rémunérations, jugement de la hiérarchie, œuvres sociales et activités du C.E., les institutions représentatives du personnel (IRP) etc Sur les 280 exemplaires envoyés plus de 40 % (121 réponses) nous sont revenus. Nous vous transmettons les questions et les réponses concernant le volet salarial: chacun en tirera ses conclusions !

- Estimez-vous que vous êtes correctement rémunérés à GFI Ouest ?
 - Oui = 18 % - Non = 75% - Sans avis = 7%
- Pensez-vous que la politique salariale de GFI Ouest soit équitable ?
 - Oui = 6% - Non = 68% - Sans avis = 26%
- Estimez-vous que le gel des salaires depuis 2002 soit justifié ?
 - Oui = 12 % - Non = 73 % - Sans avis = 15 %
- De plus en plus de rémunérations contiennent des parties variables et des primes d'objectifs. Jugez-vous cette évolution positivement ?
 - Oui = 17 % - Non = 68 % - Sans avis = 15 %
- A quel type de revalorisation salariale seriez-vous le plus favorable ? (plusieurs réponses possibles)
 - Individualisée = 52 % - Générale selon résultats = 17 % - Générale avec au-moins l'inflation = 52 %
 - Autre forme = 6 %

Evolution du “journal d'entreprise” :

Avec le bulletin de salaire du mois de mai 2004, nous avons reçu le dernier numéro du journal interne, qui est en quelque sorte le porte-parole officiel de la direction, à destination des salariés du Groupe. Au premier contact cet exemplaire est différent des précédents. Au syndicat Sud, nous pensons que la communication d'entreprise n'est pas anodine mais qu'elle donne une “certaine image” (vraie ou fausse) aux salariés du Groupe. Nous ne sommes pas des “experts de la com. et du marketing d'entreprise” et nos remarques ne sont animées que par le bon sens.

Dans la forme : un titre nouveau apparaît : “Notre groupe au quotidien”, “journal interne” devenant un sous-titre. Abandon en première page de la dominante bleue (historiquement couleur de GFI Info) remplacée par une palette multicolore. La notion de diffusion “strictement interne” disparaît totalement, on peut donc le diffuser partout (?). Dernière remarque sur la forme, le logo simplifié est suivi du concept de “confiance durable” (?).

Dans le contenu : on y retrouve les articles habituels, embauches, signatures d'affaires marquantes et suivis de projets, opérations de formations. Modification des logos de GFI qui se recentrent sur les 3 lettres du Groupe et se déclinent par couleurs, les bleus d'un côté, les rouges de l'autre. Cela aura au moins un mérite : nous arrêterons de « zezoter » chez les clients “Groupe Français Informatique”. Dernière remarque sur le contenu. Pour une fois (sans doute la première) l'éditorial n'est pas signé par le Président Directeur Général, mais par le Directeur des Opérations France. Cela a-t-il une signification particulière ? Ou est-ce simplement du aux congés du P.D.G.

A propos de l'édito :

La très grande majorité des contrats de travail de GFI ne fait pas mention de la notion de commercial. Nous sommes embauchés comme technicien ou ingénieur informaticien pour nos compétences dans ce domaine et un point c'est tout. En faisant un effort, nous comprenons ce que Monsieur Tréal souhaite : en plus de notre travail d'informaticien être en quelque sorte “une tête de pont GFI” chez nos clients. Pourquoi pas après tout. Mais alors il faut que cette fonction soit reconnue et valorisée (formation, congés supplémentaires, prime ...). De nombreux collaborateurs (non commerciaux) ont déjà par le passé apporté des affaires à GFI, très souvent sans aucune reconnaissance ni contrepartie. Si l'on veut en haut lieu que cela change (et que la motivation des salariés suive et continue) il suffirait peut-être de clarifier la situation existante.

Résultats de GFI au 1^{er} trimestre 2004 (annoncés le 9 juin) :

La marge opérationnelle est à 5,2 % contre 6,5 % l'année passée (- 20 %). Le chiffre d'affaires se situe à 130,3 millions d'euros pour 135,6 millions d'euros en 2003 (-4 %). Le cours de l'action GFI a chuté de 3,5 % dès l'annonce de ces chiffres (-16 % depuis le 1^{er} janvier). Le fameux dividende pour “chouchouter” les actionnaires est vite parti en fumée : 3 cents d'euros distribués pour 1,15 centimes de perdu en 6 mois. Les sommes consacrées à ce “bonus” auraient pu

servir à autre chose : cela représente environ 5/10 euros de participation par salarié (c'est de toute façon nettement mieux que les 50 annoncés au titre de 2003).

« Compte-rendu Sud » de la réunion paritaire du 27 mai 2004 (Championnet) :

Ont participé :	Jacques POUPON (DHR Groupe)	M-L CARLE-EMPEREUR (Relations Sociales)
	A.T (DSC CGC)	Jean-François GUIBOT (DSC CGT)
	A.G (DS CGC)	Dominique GRIGY (DS CGT)
	O.Y (DS CGC)	Pierre CLAVERIE (DS SUD)
	Michel GHETTEM (DSC CFDT)	Francesco PROPATO (DS SUD)
	Serge ANICET (DS CFDT)	Denis ALVAREZ-PEREZ (DS SUD)

10h10 à 12h25 : 1^{ère} Partie – 12h30 à 14h10 : Repas – 14h25-17h55 : 2^{ème} Partie

1)- Compte épargne temps :

Les points importants ont à peine été évoqués : affaire à suivre

2)- Frais de déplacements :

Sur le nouveau texte proposé, la direction et les DS ont regardé à nouveau paragraphe par paragraphe. Affaire à suivre et à surveiller !

3) Evolution Syntec :

Ce sujet n'a pas été traité : affaire à revoir.

4) Points d'actualité :

Sentiment global du syndicat Sud sur cette réunion (et la précédente) : les dossiers qui nous semblent importants pour les salariés GFI (CET, frais, IK, TR) n'avancent pas assez vite à notre goût.

Liste de chantiers présents sur la table des paritaires :

- Compte épargne temps
- Frais de déplacements
- Astreintes exceptionnelles
- Travail posté
- Périmètre de l'UES
- Nouvel avenant à l'accord mutuelle -santé
- Gestion des interchantier en liaison avec le plan de formation
- Mobilité
- Gestion paritaire du P.E.E.
- Dispositif de retraite supplémentaire
- Congé de formation économique, sociale et syndicale (L451-1)
- Travail exceptionnel du dimanche et jours fériés
- Consultation de l'ensemble des salariés sur leurs « souhaits »
- Loi « formation professionnelle tout au long de la vie » du 7 avril 2004

Pour contacter le syndicat Sud Groupe GFI : liste des délégués syndicaux :

Denis	ALVAREZ-PEREZ	Industrie	06 85 77 94 06
Pierre	CLAVERIE	Toulouse	06 75 54 57 06
Didier	FAYE	Lyon	06 11 13 13 59
Sophie	GOOSSENS	Bordeaux	06 86 82 55 35
Claude	GRAEFFLY	Strasbourg	06 86 56 59 61
Antoine	HUOT	Grenoble	06 68 52 34 44
Alain	KAING	Ile-de-France	06 60 71 36 30
Patrick	NICOLON	Nantes	06 84 82 08 53
Francesco	PROPATO	Progiels	06 88 72 21 36
Michelle	SPANO	Aix-en-Provence	06 09 82 36 80
Serge	VALY	Lyon	06 63 12 70 24

Bulletin d'adhésion au syndicat **S. U. D. Groupe GFI**

NOM _____
Date de naissance ____ / ____ / ____
Adresse _____
Code postal _____
Agence _____
Date ____ / ____ / ____

Prénom _____
Téléphone _____
Ville _____
Qualification _____
Signature _____

Solidaires
Unitaires
Démocratiques



Retourner ce bulletin complété et signé à **Serge Valy GFI 5 place Charles Béraudier 69003 LYON**